



AssoContestYss Rue les aygues 43200 Yssingeaux

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 27/11/2021

Le 27/11/2021 à 10 heures, les fondateurs de l'association AssoContEstYss se sont réunis en assemblée générale constitutive au Foyer Rural d'Yssingeaux.

## Sont Présents :

François VALENTIN, 150 chemin RASCLE, 43200 Yssingeaux Stéphanie CAILLAT, 585 chemin RASCLE, 43200 Yssingeaux Jean-Marie PERBET, 780 rue le Mas Boyer, 43200 Yssinegaux Georges CHAMPAILLER, 130 chemin de verchères, 43200 Yssingeaux, Yvette BOUIX, 90 rue de l'assemblée du Neyrial, 43200 Yssingeaux Thomas DANTONY, 80 Impasse de la promenade, 43200 Yssingeaux Frédéric ANJARRY, 745 rue d'Ard'huy,43200 Yssingeaux Frédéric GROS, 1065 route de Tence, 43200 Yssingeaux Jacques SURREL, 35 rue les aygues, 43200 Yssingeaux Romain SAHUC, 60 impasse les chapeliers, 43200 Yssingeaux Nathalie PONS, 735 rue les aygues, 43200 Yssingeaux Nicolas GLEZE, 150 chemin de la colline de Montbarnier, 43200 Yssingeaux Jean-Paul CHAMBON, 6 avenue du 8 mai, 43200 Yssingeaux Mathilde FRANCON 245 chemin Verchères, 43200 Yssingeaux Nathalie MICHEL, 815 chemin les genestes, 43200 Yssingeaux Pascal NICOLAS, 1005 rue les aygues, 43200 Yssingeaux Valérie DUBOIS, 1005 rue les aygues, 43200 Yssingeaux Sébastien CLAUDE, 795 rue les aygues, 43200 Yssingeaux

L'assemblée générale désigne Sébastien CLAUDE en qualité de président de séance et Valérie DUBOIS en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- -présentation du projet de constitution de l'association ;
- -présentation du projet de statuts ;
- -adoption des statuts ;
- -désignation des premiers membres du conseil (1);
- -reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation (1);
- -pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Les échanges entre les membres ont portées sur les informations suivantes présentes dans les status :

- historique du projet de création du contournement Est et Ouest d'Yssingeaux
- nom de l'association
- modification de l'objet de l'association
- Désignation des représentants de village

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1**ère **délibération**: L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



**Attention :** Si cette délibération n'est pas adoptée à l'unanimité, il faut indiquer quelles sont les personnes ayant voté le projet de statuts, car elles seules vont devenir membres de l'association et participer aux votes des délibérations suivantes.

Si les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale constitutive :

2<sup>ème</sup> délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Bureau :
  - Président: Nicolas Pascal Vice Président : Frédéric Gros
  - o Trésorier : Nathalie Michel
  - Vice Trésorier : Stephanie CaillatSecrétaire : Sébastien Claude
  - Vice Secrétaire : Nathalie Pons
- Représentants des villages
  - Verchères : Georges Champailler, Mathilde Françon
  - o Rascle: Stephanie Caillat, François Valentin
  - Mas Boyer : Jean Marc Perbet, Jean Paul Chambon
  - Ard'huy : thomas Dantony, Frédéric ANJARRY
  - Pont de Belou :Frédéric Gros, Stéphane Gros
  - o Neyrial: Yvette Bouix
  - Les Aygues :Jerôme Royer, Nicolas Gleize
  - Livinhac :Jacques Surrel, Romain Sahuc

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/10/2022.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

**Signature** Sébastien CLAUDE

Claude ...